

COMMUNE DE CAPTIEUX

PLAN LOCAL D'URBANISME

6 - ANNEXES

6-1 Périmètre du droit de préemption urbain

Echelle : 1:5 000ème



CAPTIEUX

ELABORATION DU P.L.U.

PROJET DE P.L.U. ARRÊTÉ par délibération du Conseil Communal n° 14 du 28 Juin 2012	PROJET DE P.L.U. soumis à ENQUÊTE PUBLIQUE du 10/12/2012 au 08/01/2013	P.L.U. APPROUVÉ par délibération du Conseil Communal n° 15 du 28 Juin 2013
Architectes D.P.L.G.	Urbanistes D.E.S.S.	Paysagistes D.P.L.G.

38 rue de Borden  
33 300 BORDEAUX  
Tél. 05 56 29 10 70 Fax 05 56 43 22 81  
E-mail : contact@apromemborde.fr

LEGENDE :

■ Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain défini par les articles L. 211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme

